

Amis meneurs, compétiteurs ou randonneurs

Bonjour,

L'Association d'attelage de Seine Maritime organise une réunion d'endurance en attelage le 17 Septembre 2017 à La Mailleraye sur Seine commune de Arelaune en Seine(76)

Cette compétition est une première en Seine Maritime, afin de faire découvrir la discipline nous organiserons deux épreuves :

1. Une épreuve club officielle avec inscription FFE :

Club Poney A	1 poney A	10 km + ou - 2 km	8 à 10 km/h
Club Poney Solo	1 poney A, B, C, D	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h
Club Poney Paire	2 poneys	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h
Club Trait Solo	1 trait	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h
Club Cheval Solo	1 cheval	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h
Club Trait Paire	2 traits	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h
Club Cheval Paire	2 chevaux	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h
Club Team	2 rangs poneys ou chevaux ou traits	20 km + ou - 2 km	10 à 12 km/h

2. Une épreuve de loisir avec inscription auprès des organisateurs :

Même règlement que l'épreuve officielle, mais ne rentre pas dans le cycle et classement FFE.

Considéré comme randonnée :

Pas de vitesse imposée.

Ne nécessite pas de certificat médical.

Qui peut participer :

Epreuve officielle :

A partir de 18 ans aucun niveau de Galop n'est demandé.

De 12 à 17 ans Galop 4 demandé

Licence obligatoire.

Les meneurs licenciés attelage amateur peuvent s'inscrire en endurance attelage club

Certificat médical pour la pratique de l'équitation en compétition est obligatoire.

Possibilité de faire parvenir votre CM par internet sur le site de la FFE ou transmettre à l'AASM qui pourra se charger de sa transmission et de votre inscription si nécessaire. (MH Mignot)

Inscription SIF CLUB Endurance attelage

Epreuve de loisir:

Tous, compétiteurs et randonneurs

Licence ou assurance pour la pratique de l'équitation obligatoire.

Autorisation parentale pour les mineurs.

Règlement complet sur le site FFE

<https://www.ffe.com/ffe/Disciplines/General/Endurance-en-attelage/Reglement>

Nous comptons sur votre participation pour cette première de l'AASM et en Seine Maritime

Afin que nous puissions organiser au mieux nous avons besoin de savoir si vous êtes intéressé

par cette manifestation, vous trouverez ci-dessous nos adresses mails pour poser vos questions et nous donner votre sentiment

Il nous faudra également des bénévoles pour assurer la sécurité sur le circuit.

Dimanche 17 Septembre 2017

Les horaires seront donnés ultérieurement suivant le nombre d'engagés.

Nous nous tenons à ta disposition pour tous renseignements complémentaires

Amicalement

Mr Deschamps A
19 Le Clos Des Deux Forges
76110 Gonfreville-Caillet
Tel : 0687222838
aldeschamps76@orange.fr

Mr Boussard Loic
520 Route de l'Orée du Bois
76730 Lestanville
Tel : 06 08 35 09 29
boussardl@wanadoo.fr

Arelaune en Seine
« Loisir endurance »
Edition 2017--17 Septembre
FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Un formulaire par attelage

MENEUR PRINCIPAL

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Commune :

CP :

N° de téléphone (fixe et portable) :

E-mail :

Licencié F.F.E (n° de licence.....) fournir Photocopie

Autre(fournir Photocopie)

Accompagnants	Nom	Prénom	Date de naissance
1			
2(Pour les Teams)			

VOTRE CHEVAL - VOS CHEVAUX

	1 ^{er} CHEVAL	2 ^{ème} CHEVAL	3 ^{ème} CHEVAL	4 ^{ème} CHEVAL
NOM				
SEXE				
RACE				
N°SIRE				
N°TRANSPORTEUR / PUCE				

J'arriverai :

Le Samedi 16 Septembre au soir

Le Dimanche 17 Septembre au matin

LOGISTIQUE

- L'hébergement se fait par vos propres moyens; si vous arrivez le samedi soir, l'organisation s'engage à mettre à votre disposition un terrain pour passer la nuit ainsi que des sanitaires mais ne fournit pas de matériel, n'oubliez donc pas votre équipement de camping et votre nécessaire de couchage.
- La nuit, pour des raisons de sécurité, il sera imposé le port du licol au paddock, avec étiquette (N° de Téléphone portable)
- L'organisation mettra à disposition de vos chevaux de l'eau mais restent à votre charge le foin et les éventuels compléments alimentaires ainsi que le paddock (piquets, fils électrique ...).

VOTRE ESPACE : pour toute information que vous jugez importante pour les organisateurs

-
-
-
-

TARIF

Inscription		Tarif		Total
Attelage		20€/Attelage		20€
Repas Dimanche midi		12€/PersPers	12x.....=
Règlement par chèque à l'ordre de AASM (Association d'Attelages de la Seine Maritime)			Total	

- Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, l'Association d'Attelages de la Seine Maritime vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques.
 - La participation à cette manifestation exige donc que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus.
 - L'épreuve de loisir relevant du même règlement que l'épreuve officielle, le port du casque sera obligatoire.
- Nous vous invitons à prendre connaissance des points suivants puis à les approuver en signant ce formulaire d'inscription :**

Je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer pour la pratique des activités sportives à risques en général et celle de l'équitation en particulier (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et aux autres biens).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et je m'engage à le respecter. <https://www.ffe.com/Disciplines/General/Endurance-en-attelage/Reglement>

Je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à la respecter.

Je m'engage à fournir un certificat d'assurance relatif à cette responsabilité civile s'il m'est demandé par l'organisation.

J'autorise L'Association d'Attelages de la Seine Maritime à fixer, reproduire, diffuser et exploiter mon image sur tous les supports, à exploiter des photographies et des prises de vues réalisées et à utiliser à des fins non commerciales des supports sur lesquels j'apparaîtrai.

Fait à

Le Signature

Feuille à conserver

Votre dossier d'inscription doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

- Formulaire d'inscription dûment complété et signé
- Attestation d'assurance si pas licencié FFE
- Autorisation parentale si mineur
- Règlement par chèque

En cas d'annulation 15 jours avant la date de la randonnée, le remboursement de la partie intendance sera effectué, seul le montant de l'inscription sera retenu.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements Complémentaires.

Alain Deschamps

Tel : 06 87 22 2838

aldeschamps76@orange.fr

Loic Boussard

Tel : 06 08 35 09 29

boussardl@wanadoo.fr

Renvoyez votre dossier complet accompagné du chèque de règlement, * IMPERATIVEMENT* avant le **vendredi 15 Aout 2017** à : L'adresse ci-dessous.

Alain Deschamps
19 le Clos des Deux Forges
76110 Gonfreville Caillot
aldeschamps76@orange.fr
0687222838
0235278576